

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Sébastien FOURAGE, Françoise ABSOLU, Guy TOUCHARD, Michel THOMAS, Bernard LELEU, Patrick VALLEE, Michel KLINGEMANN, Michel LECLERCQ, Denis FOURNIER, Jean Claude BENNERY, Gérard DENIS.

Absents excusés : Philippe BALIN, Olivier NIOCHE, Fernand GOURLOT (pouvoir à Gérard DENIS), Raphaël RAMETTE (pouvoir à Michel LECLERCQ), Jean Paul IMBAULT (pouvoir à Claude LANCRENON), Jérôme RICOU (pouvoir à Bernard LELEU), Stéphanie RAMETTE (pouvoir à Claude LANCRENON)

Participants à titre consultatif : Sylvain PINAULT.

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30. Il en profite pour remercier et transmettre au conseil syndical les vœux des élus pour la nouvelle année reçus par courrier : Matthieu SCHLESINGER, Michel LECLERCQ, Hugues SAURY et Isabelle LANSON.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 10 décembre 2024

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble des présents et des représentés

Prélèvement dans le bras du Couasnon

L'ASRL va demander à un prestataire agréé de faire des prélèvements dans le bras du Couasnon pour voir si les vases sont polluées. Denis FOURNIER indique que la société Meyer passe tous les deux mois curer la station de relevage et qu'il n'y a en général pas grand-chose.

Organisation des astreintes

Le président expose la situation actuelle : en semaine ce sont Sylvain PINAULT et Hugo LEPETIT qui assurent la surveillance des niveaux ainsi que la gestion des vannes. Le week-end ce sont les personnes d'astreintes qui prennent le relais : Bernard LELEU, Guy TOUCHARD et Claude LANCRENON.

Guy TOUCHARD souhaite alléger les astreintes en mettant en place des vigies. Ces vigies pourraient alerter les personnes d'astreintes en cas d'évènement particulier (augmentation ou baisse du niveau d'eau, pollutions, etc...). De plus le mot envoyé en fin de semaine pour donner les informations pour l'astreinte devrait être envoyé à tous les syndics.

Françoise ABSOLU propose qu'une demande soit faite lors de l'Assemblée générale pour « recruter » des vigies. Elle en profite pour indiquer qu'elle a régulièrement de la mousse qui passe devant chez elle le weekend.

Une procédure de vigie doit être mise en place afin de coordonner les informations transmises.

Installation d'un capteur à Saint Santin

Bernard LELEU revient sur la volonté d'équiper chaque bassin de capteurs de niveau et d'une sonde Ph / température. Des demandes de rendez-vous ont été faites auprès de plusieurs instances pour que l'ASRL puisse bénéficier d'une aide financière pour l'achat de ces équipements.

L'objectif est d'équiper tous les bassins dans l'année.

Questions diverses

- Michel LECLERCQ prévient que l'ASRL va recevoir un courrier pour indiquer que les bateaux ne devront plus stationner à demeure sur les rives communales. Elodie FRANÇOIS de la mairie a déjà envoyé un mail en ce sens en demandant de retirer les bateaux qui ne sont plus utilisés.

- Françoise ABSOLU rappelle qu'elle souhaite être associée à l'aménagement des berges du Beauvoir.

Claude LANCRENON clôture le conseil à 19h45 et invite les syndics à partager un pot pour la nouvelle année.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 30/12/2024

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 14 janvier 2025 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 10 décembre 2024**
- **Réalisation de prélèvements, bras du Couasnon**
- **Réorganisation des astreintes et des vigies**
- **Installation d'un capteur de niveau, bassin de Saint Santin**
- **Questions diverses**

Le conseil syndical sera suivi d'un apéritif dinatoire où chacun peut ramener un petit quelque chose, l'ASRL prendra en charge les desserts et les boissons. Les conjoints et conjointes sont également invités à partir de 19h30.

Le président,
Claude LANCRENON